



## Syndicat Général des Personnels de Plaine Commune

### Quelles procédures pour protéger les agents travaillant sur l'espace public ?

La CGT a interpellé la Direction du Cadre de Vie sur les procédures retenues ainsi que les matériels et produits mis à la disposition pour la sécurité des agents.

### Notre Demande

Les agents du Cadre de Vie, de la propreté ainsi que les renforts des Parcs et jardins sont appelés pour des postes de 6 heures. Les masques FFP2 ont une durée d'utilisation de 4 à 8 heures selon les modèles.

Ils doivent être manipulés avec des mains désinfectées, y compris pour être enlevés. Ceci suppose de fait le renouvellement des gants.

Au cours de ces 6 heures de poste, les agents auront nécessairement besoin de boire, de manger et d'aller aux toilettes.

Il est donc nécessaire de mettre à disposition des produits de désinfection, des gants de remplacement et des masques sur tout au long des 6 heures de temps de travail.

C'est pourquoi nous demandons les procédures précises visant à prévenir les agents de toute contamination et leurs permettant de procéder aux différents renouvellements en cours de poste.

Nous demandons aussi la durée précise d'efficacité des différents masques mis à disposition des agents, ainsi qu'une évaluation du nombre de jours ouvrés encore possible sur la base du volume de personnel actuellement mobilisé et du stock de masque restant.

### La réponse de la Direction du Cadre de vie

Suite au recensement des masques fait à ce jour, nous disposons d'un stock de 3500 masques (FFP2 FFP3 et chirurgicaux) et nous pouvons équiper les agents qui interviennent sur l'espace public, d'un masque par jour jusqu'à la fin du mois d'avril 2020.

Le temps d'utilisation d'un masque FFP2 et FFP3 est suffisant pour protéger les agents durant leur temps d'exposition sur l'espace public.

Nous sommes en attente de 2500 masques supplémentaires qui nous permettront de prolonger cette attribution au-delà.

Les unités territoriales disposent aussi de gants de propreté spécifiques, de gants de lavage et de gants à usage unique. Il n'y a pas de difficulté d'approvisionnement pour ces équipements. Il est d'ailleurs demandé à chaque agent de jeter chaque jour les gants employés pour ramasser les déchets ou vider les corbeilles de rues.

Dès lundi 06 avril, il sera demandé à chaque encadrant dans les unités territoriales d'accueillir les nouveaux agents inscrits aux permanences par une information sur la mise à disposition des équipements de protection et leur protocole d'utilisation, le protocole de désinfection des matériels et véhicules, un rappel sur les gestes barrière et la possibilité pour chaque agent de disposer de gants jetables pour la manipulation des masques.